

«Nous sommes tous Belfagiens»

ÉLECTIONS • *En vue de la fusion de Belfaux et Autafond, les citoyens doivent renouveler les conseils communal et général le 8 novembre. Après des amours mouvementées, le climat est serein.*

NICOLE RÜTTIMANN

Après une longue et parfois tumultueuse histoire d’amour, Belfaux et Autafond ont décidé de sceller leurs destinées le 1^{er} janvier 2016. La nouvelle commune s’appellera Belfaux. Mais avant la fusion effective, les citoyens devront se rendre aux urnes le 8 novembre, afin de choisir les autorités de la nouvelle entité. Il s’agira de renouveler intégralement Conseils communal et général. Le premier, qui est l’exécutif, passera de sept à neuf membres, dont deux édiles d’Autafond. Cette configuration durera le temps d’une législature, soit jusqu’en 2021. Quant au second, le législatif, il sera augmenté de 3 sièges pour s’établir à 33 membres. Tour d’horizon.

PS-PCS Ouverture

L’attribution de deux sièges à l’exécutif pour Autafond avait fait tiquer la liste de gauche de Belfaux. Cette dernière avait estimé que la convention donnait trop de poids au petit village. Aujourd’hui l’alliance PS-PCS Ouverture «prend acte» de cet état de fait, note Andréa Wassmer, présidente du PS Belfaux. Elle précise que l’alliance n’a «jamais été contre la fusion, mais que pour une septantaine d’habitants, Autafond est surreprésenté». Et de relever que le village votant majoritairement à droite, la balance risque de pencher de ce côté lors de la prochaine législature. Pour autant, le PS-PCS Ouverture ne se dit pas inquiet et veut avancer de concert sur les dossiers en cours. Dont celui du nouveau bâtiment de l’école, pour lequel le PS avait lancé une initiative. Pour le Conseil communal, deux sur trois sortants se représentent, soit Marc Lüthi et Christian Maître.

Pour le Conseil général, il compte sur des listes «ouvertes et variées», avec des candidats jeunes et de nationalités différentes. Trois sortants sur douze ne se représentent pas.

PDC-Belfaux Futuro

Humeur positive aussi du côté de la liste PDC-Belfaux Futuro. Selon un communiqué, celle-ci «se réjouit des résultats de la législature actuelle qui a vu se concrétiser nombre de projets défendus par ses élus, malgré un climat initial délétré».

On se souvient que l’ancienne syndique Solange Berset avait été privée de cette fonction en 2011, ce qui a provoqué sa démission de l’exécutif. Son départ avait entraîné des démissions en chaîne au sein du Conseil communal. Ravi de constater que les tensions se sont apaisées entre le début et la fin de la législature, Frédéric Brulhart, du



Autafond et Belfaux ne feront plus qu’un le 1^{er} janvier 2016. Ici, une vue de la commune de Belfaux, qui donnera son nom à l’entité fusionnée. ALAIN WICHT

groupe PDC-Belfaux Futuro, se réjouit de l’arrivée de nouveaux habitants candidats au Conseil général, qui «achèveront de diluer les tensions restantes» aux côtés de sortants expérimentés, se remettant en lice. L’alliance propose deux listes complètes. Les fers de lance de ces listes sont, pour le Conseil communal, trois élus sortants: le syndic Jean-Bernard Schenevey, Rose-Marie Probst et Gabriel Litzistorf.

Au Conseil général, plusieurs anciens membres se représentent.

Mouvement Arc-en-Ciel

Le Mouvement Arc-en-Ciel, qui ne revendique aucune appartenance politique, propose quant à lui deux candidats au Conseil communal: le sortant François Gendre et Jacqueline Gury Racine, nouvelle.

Pour le Conseil général, treize candidats se présentent, dont quatre sortants. L’objectif du Mouvement, selon Jacqueline Gury Racine, est de défen-

dre les intérêts de Belfaux au sein de l’agglomération et de développer les infrastructures routières dont, notamment, la route d’évitement de Belfaux.

Quant à l’UDC, n’ayant pas de section à Belfaux, elle ne présente pas de candidats.

Entente villageoise

A Autafond, les deux listes uniques, l’une pour le Conseil communal et l’autre pour le Conseil général, portent la même étiquette «Entente villageoise». La priorité des candidats? «Faire avancer les choses sans bisbilles», avec «une approche dépolitisée des questions communales», assure le syndic Adrien de Steiger. Le nombre de candidats correspond au nombre de sièges attribués – deux candidates au Conseil communal et trois candidats au Conseil général. La sortante Marie-Lise Bapst est candidate au Conseil communal au côté de la nouvelle, Isabelle Ottosen.

Au Conseil général, Gilbert Bapst ancien conseiller communal, figure sur la liste, ainsi qu’Eric Mauron et Anne de Steiger qui y sont pour la première fois. Ils pourraient constituer un groupe au sein du Conseil général. Celui-ci ne serait pas coloré de gauche ou de droite, précise le syndic. I

SCRUTIN PROPORTIONNEL POUR BELFAUX

Le scrutin dans la commune de Belfaux se déroulera selon le système proportionnel pour le Conseil communal comme pour le Conseil général. Autafond adopte le système majoritaire pour le Conseil communal et proportionnel pour le Conseil général. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 29 novembre. NR

UEBERSTORF

PLR singinois pour un ticket bourgeois



La section singinoise du Parti libéral-radical (PLR) a lancé un appel à voter pour les candidats bourgeois Beat Vonlanthen (pdc) et Jean-François Rime (udc). Cette recommandation émise en vue du second tour de l’élection au Conseil des Etats a surpris le PLR cantonal, qui n’a pas été informé. «Je suis très étonné que le PLR Singine délivre un mot d’ordre pour le deuxième tour de l’élection au Conseil des Etats», a déclaré aux «Freiburger Nachrichten» Didier Castella. Le président cantonal du PLR a dû d’abord avaler sa salive lorsqu’il a appris la teneur du communiqué de presse de la section singinoise. «Dommage que cela n’ait pas été discuté avec le parti cantonal», a-t-il déploré. Parce qu’au PLR, on avait décidé de ne pas lancer de recommandation de vote.

Didier Castella ne pense pas qu’une autre section de son parti va se joindre à l’initiative des Singinois. «Oui, c’est une spécialité singinoise», a-t-il répondu.

Dans son communiqué, le PLR Singine explique que ce n’est pas facile pour le corps électoral de choisir entre un candidat de gauche et deux autres candidats «plus ou moins bourgeois». «Après le premier tour de l’élection, le PLR Fribourg a retiré de la course son candidat Jacques Bourgeois, entre autres parce que le Parti démocrate-chrétien lui avait refusé son ralliement et ne voulait rien savoir d’une alliance de droite».

«Est-ce un calcul politique, une tactique rusée ou simplement une question de principe», se demande le PLR Singine, en relation avec la décision de l’Union démocratique du centre de lancer dans la course Jean-François Rime au lieu d’Emanuel Waeber. La section soutient le ticket bourgeois parce que Fribourg a besoin d’une forte représentation bourgeoise qui s’engage pour les deux langues et mentalités. Lors de décisions importantes, il ne devrait pas y avoir de risque que la voix de gauche annule celle de droite. De plus, la force électorale de l’UDC lui permet de prétendre siéger à la Chambre des cantons. IM/PC

JUSTICE

Du ferme pour une arnaqueuse

Appuyé sur un sentiment de confiance et de compassion construit sur la base de mensonges, un simple emprunt d’argent peut constituer une escroquerie. Dans une ordonnance pénale récente, une Marloinoise dans la quarantaine a été condamnée à deux mois de travail d’intérêt général ferme.

Malgré plusieurs condamnations pour le même motif, elle avait persuadé une connaissance de lui prêter un peu plus de 8000 francs en lui faisant miroiter comme garantie des rentrées d’argent aussi importantes qu’imaginaires, et en l’apitoyant avec de prétendues maladies et décès dans son entourage. En fait, l’argent lui servait à aller rendre visite à son petit ami. AR

ASSOCIATION REPER FRIBOURG

Des «Mini jobs», mais avec de grands effets

NICOLE RÜTTIMANN

Peut-on laisser des jeunes sans occupation à la charge des parents ou de la société? Non, répond l’association fribourgeoise de promotion de la santé et de prévention REPER. Celle-ci propose un encadrement aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne remplissent pas les critères du Service public de l’emploi, afin qu’une «période de vulnérabilité» ne pèse pas durablement sur leur avenir professionnel, souligne Jade Ruppen, porte-parole de REPER. Cet encadrement géré par l’association se fait notamment sous forme de «Mini jobs».

Si ce programme a été institutionnalisé il y a environ trois ans, le but désormais est de créer un Pôle Mini jobs, c’est-à-dire «des offres de petits jobs regroupées sous une même bannière», explique Jade Ruppen.

«Pour l’heure, ce sont des projets séparés avec un responsable opérationnel

différent pour chacun. Même si nous ne sommes pas seuls – les communes nous soutiennent généralement, comme celle de Romont qui a lancé avec nous le projet de «Rickshaw» écolo – nous manquons de coordination et de moyens pour donner une cohésion et plus d’ampleur au programme. Nous aimerions créer une entité qui permette aux jeunes de découvrir des postes et aux communes de connaître la démarche de soutien et d’encadrement par l’association», détaille-t-elle. La structure serait pilotée par un responsable, occupant un poste à temps plein.

REPER devra convaincre fondations, particuliers et Etat de son importance pour la jeunesse du canton. «Sans mécènes, il sera impossible de le développer», assure-t-elle, précisant que le coût total du Pôle s’élève à 270 000 fr.

Ce montant inclut le travail d’encadrement «au centre de cette démarche», re-

lève-t-elle: «Motiver et garder des jeunes meurtris par des conflits sociaux, familiaux ou scolaires, n’est pas simple. De plus, les communes doivent comprendre que, dans un premier temps, ils risquent de n’être que peu productifs. Notre travail est de faire cette médiation-communication et surveiller aussi la tenue et le langage des jeunes afin d’éviter tout heurt.»

Le montant comprend aussi le salaire des jeunes. Ceux-ci sont rémunérés à hauteur de 17 fr. 50 de l’heure, «ni trop pour ne pas être indécent, ni trop peu ce qui leur donnerait l’impression qu’on profite d’eux».

Actuellement, plus d’une trentaine de jeunes par an prennent part aux Mini jobs dans le canton. Parmi ces petits emplois, trois se distinguent: le projet «Chaises Longues» à Fribourg qui vise à améliorer la convivialité, l’insertion professionnelle des jeunes et leur sensibilisation au tri des déchets, celui d’«Antilitering», où ils exer-

cent la fonction d’agent de propreté à Romont, et celui de «Rickshaw», un système de taxi-vélos circulant dans les rues de cette même cité. Lancé avec l’aide de la ville, ce système vise à rapprocher les générations. Il a été primé par le canton dans le cadre des projets intergénérationnels.

Le projet est appelé à se développer aussi côté alémanique. L’idée serait à terme de travailler avec les communes francophones et alémaniques du canton. Après moins d’un an de fusion avec l’institution Suchtpräventionsstelle, REPER doit se faire connaître auprès du public alémanique. Son site, en cours de préparation, sera d’ailleurs bilingue dès le début 2016, indique Jade Ruppen.

Un Pôle bilingue ferait donc sens, à condition que l’association arrive financièrement à réunir ces projets sous une même bannière, conclut-elle. I